



# APLÉAT

CSAPA | ACEP

Le 10 Bis

Le CSAPA Le 10 Bis est un Centre de Soins,  
d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie  
pour les personnes de + 23 ans et leur entourage.

Un lieu d'écoute, d'accueil et de soins  
dans le département du Loiret.

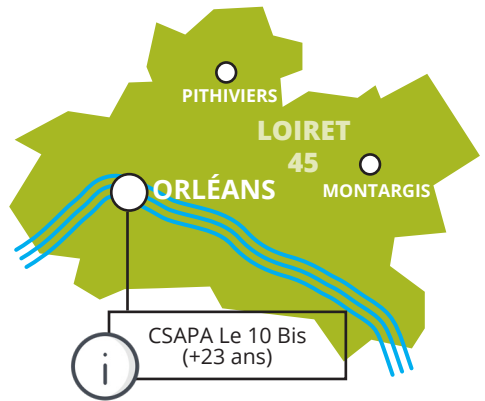
## Missions

- › L'accueil avec ou sans rendez-vous, l'écoute, l'information et l'orientation
- › L'accompagnement personnalisé et l'accès aux soins
- › L'évaluation et la prise en charge médicale, psychologique, sociale et éducative
- › La Réduction des Risques et des Dommages liés aux usages
- › La Prévention des conduites addictives

*Une addiction, c'est une dépendance physiologique et psychologique à une substance (tabac, alcool, cannabis, autres drogues) ou à un comportement (jeux de hasard et d'argent, jeux vidéo...).*

# Actions

- › auprès des personnes de + 23 ans
- › des parents et de l'entourage
- › des professionnels
- › en milieu scolaire
- › en entreprise



Pour les - 23 ans,

**contactez le CSAPA La Station**  
**27 rue des Grands Champs**  
**45000 ORLEANS**  
**02 38 42 22 01**

# Zones d'intervention

- › CSAPA à Orléans
  - › Antenne à Pithiviers et permanences au Centre Pénitentiaire d'Orléans-Saran (CPOS), dans des Maisons de Santé Pluridisciplinaires
- + **infos** [www.apleat-acep.com/zone-dintervention](http://www.apleat-acep.com/zone-dintervention)

# Equipe pluridisciplinaire

Cheffe de service  
Médecins  
(généraliste  
addictologue,  
psychiatre)

Pharmacienne  
Préparatrice en  
pharmacie  
Infirmiers

Psychologues  
Éducateurs spécialisés  
Assistants de service social  
Secrétaire médico-sociale -  
animatrice d'accueil



10 Bis Boulevard Rocheplatte  
45000 ORLEANS

02.38.62.64.62  
[accueil.le10bis@apleat-acep.com](mailto:accueil.le10bis@apleat-acep.com)

[www.apleat-acep.com](http://www.apleat-acep.com)

   /ApléatAcep

**L'APLÉAT-ACEP** est une association de loi 1901.

Elle gère des établissements sociaux et médico-sociaux en région Centre-Val de Loire. Elle a pour mission de favoriser l'accès aux droits et aux soins des personnes en difficultés spécifiques et lutter contre toutes formes d'exclusions.